

Nom

Membre de l'Assemblée nationale

pour lequel vous travaillez

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ Membre du personnel

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(Règlement concernant les règles déontologiques applicables aux membres du personnel d'un cabinet ministériel, articles 13, 14 et 15) (RLRQ, c. C-23.1, r. 2)

(Règles déontologiques applicables aux membres du personnel des députés et des cabinets de l'Assemblée nationale, articles 12, 13 et 14) (Bureau de l'Assemblée nationale, décision n° 1690)

Le <u>Règlement concernant les règles déontologiques applicables aux membres du personnel d'un cabinet ministériel</u> et les <u>Règles déontologiques applicables aux membres du personnel des députés et des cabinets de l'Assemblée nationale</u> permettent à une ou un membre du personnel d'accepter un don, un avantage ou une marque d'hospitalité qui n'est pas offert en échange d'une intervention ou d'une prise de position de sa part ou qui ne risque pas d'influencer son indépendance de jugement, de compromettre son intégrité, celle du cabinet ou celle de la députée ou du député qui l'emploie.

Si vous choisissez d'accepter un tel don, avantage ou marque d'hospitalité, vous devez faire une déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie à ce sujet dans les cas suivants :

- 1° Lorsque la valeur du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité est d'une valeur de plus de 200 \$;
- 2° Lorsque la valeur des dons, avantages ou marques d'hospitalité reçus d'une même source sur une période de 12 mois est de plus de 200 \$.

N. B. Il est à noter que si vous n'êtes pas la personne qui a reçu ce don, cet avantage ou cette marque d'hospitalité en premier lieu et qu'il vous a été remis par quelqu'un qui l'a reçu avant vous, il revient à la première personne récipiendaire de produire une déclaration au Commissaire.

Identification de la ou du membre du personnel

Circonscription et, s'il y a lieu, cabinet pour lequel vous travaillez	
Déclaration du ou des don(s), avantage(s) ou marque(s) d'hospitalité d'une valeur de plus de 200 \$	
Date de réception du don (aaaa/mm/jj)	
Nom de la personne qui offre le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité	
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Circonstances de la réception du don	
Autres renseignements pertinents à transmettre (ex. : fonction en lien avec la réception du don, date de l'évènement, le cas échéant)	

Date de réception du don (aaaa/mm/jj)	
Nom de la personne qui offre le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité	
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Circonstances de la réception du don	
Autres renseignements pertinents à transmettre (ex. : fonction en lien avec la réception du don, date de l'évènement, le cas échéant)	
Date de réception du don (aaaa/mm/jj)	
Nom de la personne qui offre le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité	
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Circonstances de la réception du don	
Autres renseignements pertinents à transmettre (ex. : fonction en lien avec la réception du don, date de l'évènement, le cas échéant)	
Je suis informé(e) de l'obligation de déclarer un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage d'une valeur de plus de 200 \$, en application du <u>Règlement concernant les règles déontologiques applicables aux membres du personnel d'un cabinet ministériel</u> ou des <u>Règles déontologiques applicables aux membres du personnel des députés et des cabinets de l'Assemblée nationale</u> . J'atteste que les renseignements inscrits dans la présente déclaration identifient, au meilleur de ma connaissance, le don, la marque d'hospitalité ou autre avantage reçu.	
Date de la déclaration (aaaa/mm/jj)	
Attention Dour soumettre votre formulair	e téléchargez le fichier PDE sur votre noste de travail ouvrez-le dans Adohe

Attention! Pour soumettre votre formulaire, téléchargez le fichier PDF sur votre poste de travail, ouvrez-le dans Adobe Acrobat (plutôt que dans le navigateur web), puis cliquez sur le bouton « Envoyer ». Un courriel accompagné du formulaire en pièce jointe s'ouvrira automatiquement. Vous pouvez y ajouter tout document à l'appui de cette déclaration en pièce jointe

En cas de problème, veuillez transmettre votre formulaire à <u>info@ced-qc.ca</u>.